

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04512

Numéro SIREN : 532 848 090

Nom ou dénomination : 17 JUIN FICTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 21558

MAZARS

17 JUIN FICTION

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

17 JUIN FICTION

Société par actions simplifiée au capital de 7 500 €

Siège social : 205 Rue Jean-Jacques Rousseau

92130 Issy-Les-Moulineaux

R.C.S NANTERRE : 532 848 090

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

17 JUIN FICTION

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2017

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 17 JUIN FICTION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Au 31 décembre 2017, la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles s'élève à 1 765 milliers d'euros au regard d'un total bilan de 3 085 milliers d'euros. Les notes « *V – Coûts de production des immobilisations* » et « *IX – Méthodes de calcul des amortissements et des provisions* » de l'annexe expose les règles d'évaluation et d'amortissement/dépréciation des immobilisations incorporelles. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier le caractère approprié des règles et méthodes comptables et vérifier leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes,

17 JUIN FICTION

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2017

le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

17 JUIN FICTION

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2017

collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 19 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



MARC BIASIBETTI

17 JUIN FICTION

205 Rue Jean-Jacques Rousseau

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Etats financiers au 31 décembre 2017

SAS CITEA

Expertise-comptable

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2017 (12)	31/12/2016 (12)
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 056 269	3 056 269		
Fonds commercial				
Autres	4 500	4 500		
Immobilisations incorporelles en cours	1 765 393		1 765 393	156 043
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 640		30 640	2 400
ACTIF IMMOBILISE	4 856 802	3 060 769	1 796 033	158 443
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	808		808	218
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	62 966		62 966	
Autres	516 921		516 921	214 495
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	708 770		708 770	8 990
Charges constatées d'avance				889
ACTIF CIRCULANT	1 289 465		1 289 465	224 592
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 146 267	3 060 769	3 085 498	383 035

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2017 (12)	31/12/2016 (12)
Capital	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(193 060)	(165 993)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	313 875	(27 067)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	129 065	(184 810)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	390 755	284 312
Dettes fiscales et sociales	179 824	102
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	78 986	51 108
Autres dettes	1 544 250	232 323
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	762 618	
DETTES	2 956 433	567 845
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 085 498	383 035

Résultat de l'exercice en centimes

313 875,38

Total du bilan en centimes

3 085 498,00

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2017 (12)</i>	<i>31/12/2016 (12)</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	17 353		17 353	3 125
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	17 353		17 353	3 125
Production stockée Production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges Autres produits			1 609 350 25	8 223 1
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 626 728	11 349
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			559 056 25 924 606 140 289 421	26 436 1 178 1 832 1 567
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			100 823	6 077
CHARGES D'EXPLOITATION			1 581 363	37 090
RESULTAT D'EXPLOITATION			45 365	(25 741)
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 927	1 326
CHARGES FINANCIERES			1 927	1 326
RESULTAT FINANCIER			(1 927)	(1 326)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			43 437	(27 067)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017 (12)</i>	<i>31/12/2016 (12)</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(270 438)	
TOTAL DES PRODUITS	1 626 728	11 349
TOTAL DES CHARGES	1 312 853	38 416
BENEFICE OU PERTE	313 875	(27 067)

ANNEXE

17 JUIN FICTION

S.A.S au capital de 7.500 Euros

Siège social : 205 Rue Jean-Jacques Rousseau

92130 ISSY LES MOULINEAUX

R.C.S. NANTERRE B 532 848 090

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 3.085.498 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 1.626.728 euros et dégageant un bénéfice de 313.875 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ou les tableaux n° I à XXVI ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Fait à Issy les Moulineaux, le 7 février 2018

17 JUIN FICTION

R.C.S. NANTERRE B 532 848 090

Elément N°	Objet du renseignement	Information	
		Jointe	NS..NA
I	. Modes et méthodes d'évaluation.....	X	
II	. Changement de méthode.....		X
III	. Consolidation.....	X	
IV	. Immobilisations incorporelles.....		X
V	. Coût de production des immobilisations	X	
VI	. Filiales et participations.....		X
VII	. Mouvements de l'actif immobilisé.....	X	
VIII	. Avances et crédits aux dirigeants.....		X
IX	. Méthodes de calcul des amortissements et des provisions.....	X	
X	. Coût de production du stock.....		X
XI	. Eléments fongibles de l'actif circulant.....		X
XII	. Charges constatées d'avance } . Produits à recevoir sur créances }	X	
XIII	. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts		X
XIV	. Capital social.....	X	
XV	. Dettes garanties par des sûretés réelles.....		X
XVI	. Produits constatés d'avance }..... . Charges à payer sur dettes }	X	
XVII	. Centralisation de postes du bilan.....		X
XVIII	. Echéance des créances et des dettes...	X	
XIX	. Ecart de conversion.....		X
XX	. Crédit-bail.....		X
XXI	. Reprises d'amortissements.....		X
XXII	. Entreprises liées.....	X	
XXIII	. Méthodes de réévaluation.....		X
XXIV	. Engagements particuliers financiers...		X
XXV	. Parts bénéficiaires.....		X
XXVI	. Engagements.....		X

I . MODES ET METHODES D'EVALUATION

1°) Hypothèse de base

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, de régularité, de sincérité et d'image fidèle en présumant la continuité de l'exploitation.

2°) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016.

3°) Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

4°) Informations complémentaires

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la société 17 JUIN FICTION est intégrée fiscalement dans les comptes de la société 17 JUIN DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATIONS, société-mère du groupe, seule redevable de l'impôt sur les sociétés. La charge d'impôt supportée au titre de chaque exercice est identique à celle dont la société aurait dû s'acquitter au titre de chaque exercice auprès du trésor public si elle n'avait pas été membre du groupe intégré. Les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées à l'intégration fiscale, sont conservées par la société 17 JUIN DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATIONS.

Le crédit d'impôt CICE fait l'objet d'une déclaration annuelle fonction de l'année civile. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, il a été comptabilisé au crédit des comptes de frais de personnel, la somme de 5.478 euros correspondant à une régularisation.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

17 JUIN FICTION
R.C.S. NANTERRE B 532 848 090

Le crédit d'impôt audiovisuel est comptabilisé en produit au fur et à mesure de l'engagement des dépenses de production éligibles à ce dispositif fiscal. A la clôture de l'exercice 2017, il a été comptabilisé un crédit d'impôt audiovisuel d'un montant de 270.438 euros.

III . CONSOLIDATION

*sous-groupe le plus petit dont l'entreprise fait partie en tant que filiale

La société 17 JUIN FICTION fait partie du périmètre de consolidation de la société NEWEN STUDIOS - 17 Avenue George V - 75008 PARIS - RCS PARIS B 499 150 290.

*groupe le plus grand dont l'entreprise fait partie en tant que filiale

La société NEWEN STUDIOS fait elle-même partie du périmètre de consolidation de la société BOUYGUES SA via TF1 - 1 Quai du Point du Jour - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - RCS NANTERRE B 326 300 159.

V . COÛT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

Les charges financières relatives aux productions sont incorporées dans le coût de production d'immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même.

Le solde non imputé des frais généraux a été déduits des recettes brutes fiscales pour le calcul des amortissements.

VII . MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'actif immobilisé sont détaillés dans le **tableau n° 2054** fourni ci-après en annexe.

La société ne détient pas de biens devant faire l'objet d'une décomposition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations, incorporelles, corporelles ou financières sont comptabilisées en charge.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 17 JUIN FICTION										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				CZ		D8		D9			
		TOTAL II				KD		3 216 812		KE		KF	
		TOTAL III				LN		LO		LP			
		TOTAL IV				LQ		2 400		LR		28 240	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		3 219 212		ØH		1 637 590	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
		TOTAL II				IO		LV		4 826 162		LW	
		TOTAL III				IY		NG		NH		NI	
		TOTAL IV				IZ		ØU		M7		ØW	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		4 856 802		ØM	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 216 812	KE		KF	1 609 350		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN		LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 400	1U		1V	28 240			
TOTAL IV					LQ	2 400	LR		LS	28 240			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 219 212	ØH		ØJ	1 637 590			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	4 826 162	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG		NH		NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés					1I		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					1Z		2E	30 640	2F		2G	
TOTAL IV					I3		NJ	30 640	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	4 856 802	ØL		ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

IX . MÉTHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

1°) Amortissements

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Aucune valeur résiduelle n'a été déduite des coûts amortissables dans la mesure où les immobilisations totalement amorties sont mises systématiquement au rebut sauf cas exceptionnel.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Une provision est constatée si la valeur nette comptable en fin d'exercice est supérieure à la valeur vénale du bien.

Les productions audiovisuelles financées partiellement à l'aide de subventions sont prioritairement amorties à due concurrence du montant des subventions encaissées.

Les productions audiovisuelles sont amorties d'après leurs propres recettes après diminution éventuellement des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

Les productions non encore totalement amorties font l'objet d'un amortissement complémentaire dans les recettes nettes fiscales excédentaires d'autres productions totalement amorties. Cet amortissement complémentaire est limité selon le cas en fonction des coefficients déterminés par rapport à la date du DTDM.

En cas d'absences de recettes propres ou de recettes futures, les productions audiovisuelles sont amorties sur une période de 3 ans à compter de la date du visa d'exploitation.

En fin d'exercice, les valeurs nettes comptables sont comparées aux recettes nettes prévisionnelles, en cas d'insuffisance de recettes par rapport à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée dans les comptes.

L'état des amortissements est détaillé dans le **tableau n° 2055** fourni ci-après en annexe.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 17 JUIN FICTION							Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 060 769	PF		PG		PH
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL III		QU		QV		QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3 060 769	ØP		ØQ		ØR
								3 060 769
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations					SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2°) Provisions

L'état des provisions est détaillé dans le **tableau n° 2056** fourni ci-après en annexe.

Le tableau appelle les commentaires suivants :

- Il n'y a pas de provision réglementée
- Les provisions pour risques et charges ou pour dépréciation correspondent aux pertes encourues afférentes à l'exercice ou à l'amointrissement constaté de la valeur de nos éléments d'actif.

**XII . CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE
PRODUITS A RECEVOIR SUR CRÉANCES**

1°) Charges constatées d'avance

Aucune charge constatée d'avance n'a été comptabilisé à la clôture de l'exercice social.

2°) Produits à recevoir sur créances

Aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé à la clôture de l'exercice social.

XIV . CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-après récapitule, par catégorie de titres composant le capital social, leur variation pendant l'exercice :

TITRES	Nombres de titres				Valeur	Montant
	Au 01.01.17	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Au 31.12.17		
Action	750			750	10	7.500

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 17 JUIN FICTION

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5^e du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

XVI . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
CHARGES A PAYER SUR DETTES

1°) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice se sont élevés à 762.618 euros. Ils correspondent par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des produits ou prestations non encore fournis à la date d'arrêté des comptes.

Préventes : 762.618
=====

2°) Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

Fournisseurs : Factures non parvenues :	47.413
Fournisseurs d'immobilisations : Factures non parvenues :	78.985
Personnel : Charges à payer :	16.421
Organismes sociaux : Charges à payer :	25.824
Etat : Charges à payer :	173
Associés : Intérêts à payer :	12.105

	180.921
	=====

XVIII . ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

L' état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est détaillé dans le **tableau n°2057** fourni ci-après en annexe.

XXII . ENTREPRISES LIÉES

Etant précisé que l'indication de la fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes concernant les entreprises liées figure au **XVII** ci-dessus, les charges et les produits financiers avec ces entreprises ont été les suivants au cours de l'exercice :

- Charges financières :	1.927 euros
- Produits financiers :	euros

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	30 640	UV	30 640	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	62 966		62 966					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		IY	17 305		17 305					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	17 452		17 452				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	77 564		77 564				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	404 417		404 417					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	183		183					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	610 527	VU	610 527	VV			
RENVIS	(1)	Montant des	VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	390 755		390 755						
Personnel et comptes rattachés		8C	17 008		17 008						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	140 586		140 586						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	22 056		22 056					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	174		174					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	78 986		78 986						
Groupe et associés (2)		VI	1 544 250		1 544 250						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	762 618		762 618						
TOTAUX			VY	2 956 433	VZ	2 956 433					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

DETAIL DES COMPTES

DETAIL DES COMPTES D'ACTIF

	31/12/2017	31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 765 393,06	156 042,79
CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS		
2051000 PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES	3 056 268,96	3 056 268,96
2805100 AMORT. PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES	(3 056 268,96)	(3 056 268,96)
AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES	1 765 393,06	156 042,79
2081000 LOGICIELS	4 500,00	4 500,00
2321500 FICTIONS EN COURS	1 765 393,06	156 042,79
2808100 AMORT. LOGICIELS	(4 500,00)	(4 500,00)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 640,00	2 400,00
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	30 640,00	2 400,00
2750000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	30 640,00	2 400,00
AVANCES ET ACOMPTES /COMMANDES	808,20	218,42
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	808,20	218,42
4091000 AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	218,42	218,42
4091100 FOURNISSEURS DEBITEURS	589,78	
CLIENTS ET DIVERS	62 965,64	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	62 965,64	
4110000 CLIENTS	62 965,64	

DETAIL DES COMPTES D'ACTIF (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
--	------------	------------

AUTRES CREANCES	516 921,24	214 495,03
PERSONNEL	17 305,17	
4211000 SALAIRES A PAYER - FILMS	13 076,33	
4251100 PERSONNEL - NDF	4 228,84	
SECURITE SOC. ET ORG SOCX		23,74
4378200 CMB		23,74
ETAT ET COLLECTIVITES	95 015,87	85 787,09
4441000 ETAT - REPORT EN ARRIERE	17 452,00	17 452,00
4456619 ETAT - TVA DEDUCTIBLE 19.6%	22,05	22,05
4456620 ETAT - TVA DEDUCTIBLE 20%	50 085,42	46 039,19
4456621 ETAT - TVA DED 20% - FILMS	8 301,56	
4456700 ETAT - CREDIT DE TVA		12 206,42
4458600 ETAT - TVA SUR FNP	7 902,17	1 549,43
4458601 ETAT - TVA SUR FNP - FILMS	11 252,67	8 518,00
GROUPE ET ASSOCIES	404 417,00	128 501,00
4513000 C-CT 17 JUIN D ET P - INTEGRATION FISCAL	404 417,00	128 501,00
DEBITEURS DIVERS	183,20	183,20
4671100 NOTES DE FRAIS - FILMS	183,20	183,20

TRESORERIE ET DIVERS	708 769,86	8 989,82
DISPONIBILITES	708 769,86	8 989,82
5121100 CREDIT DU NORD	676 826,28	4 330,08
5121200 CREDIT DU NORD - FILMS	31 799,58	4 515,74
5311000 CAISSE	144,00	144,00

COMPTES DE REGULARISATION		889,17
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		889,17
4860000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		889,17

TOTAL DES COMPTES D'ACTIF	3 085 498,00	383 035,23
----------------------------------	--------------	------------

DETAIL DES COMPTES DE PASSIF

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES	129 065,37	(184 810,01)
CAPITAL	7 500,00	7 500,00
1010000 CAPITAL SOCIAL	7 500,00	7 500,00
RESERVE LEGALE	750,00	750,00
1061000 RESERVE LEGALE	750,00	750,00
REPORT A NOUVEAU	(193 060,01)	(165 992,67)
1190000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(193 060,01)	(165 992,67)
RESULTAT DE L'EXERCICE	313 875,38	(27 067,34)
FOURNISSEURS	390 754,65	284 312,25
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	343 341,63	275 015,65
4010000 FOURNISSEURS	39 496,48	440,15
4010001 FOURNISSEUR - 17 JUIN MEDIA	34 398,35	25 202,30
4010005 FOURNISSEUR - 17 JUIN DVP ET PART	88 924,80	68 851,20
4010006 FOURNISSEUR - 17 JUIN DEVELOPPEMENT	180 522,00	180 522,00
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	47 413,02	9 296,60
4080000 FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	7 740,00	7 716,00
4080001 FNP - 17 JUIN MEDIA	39 673,02	1 580,60
DETTES FISCALES ET SOCIALES	179 823,91	102,06
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	17 008,07	
4251000 PERSONNEL - AVANCES	586,50	
4286100 PERSONNEL - PROVISION FILMS	16 421,57	
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX	140 585,73	102,06
4311000 URSSAF - FILMS	49 871,24	
4371110 CRCS - ANNECY - FILMS	17 308,24	
4373510 AUDIENS - FILMS	40 677,57	
4378100 AGESEA - FILMS	5 092,09	
4378210 CMB - FILMS	1 812,50	
4378310 AFDAS - FILMS	11 916,74	75,27
4378510 TAXE D'APPRENTISSAGE - FILMS	4 010,84	26,79
4386000 ORG. SOCIAUX - CAP - FILMS	9 896,51	
ETAT ET COLLECTIVITES	22 230,11	
4455100 ETAT - TVA A DECAISSER	11 561,86	
4457120 ETAT - TVA COLLECTEE 20%	10 494,27	
4486100 ETAT - CHARGES A PAYER FILMS	173,98	

DETAIL DES COMPTES DE PASSIF (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	78 985,75	51 108,00
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	78 985,75	51 108,00
4048100 FOURNISSEURS FILMS - FACT. NON PARV.	78 985,75	51 108,00
AUTRES DETTES	1 544 250,32	232 322,93
ASSOCIES COMPTES COURANTS	1 544 250,32	232 322,93
4550000 C/CT 17 JUIN DEVELOPPEMENT	222 144,55	222 144,55
4550001 C/CT 17 JUIN MEDIA	1 310 000,00	
4558000 C/CT - INTERETS A PAYER	12 105,77	10 178,38
COMPTES DE REGULARISATION	762 618,00	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	762 618,00	
4870000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	762 618,00	
TOTAL DES COMPTES DE PASSIF	3 085 498,00	383 035,23

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES

	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	559 055,90	26 436,03
MATERIEL, EQUIPTS ET TRAVAUX	46 512,19	
6050001 ACHAT MATERIEL FILMS	46 512,19	
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES	23 251,89	
6061401 CARBURANS	11 412,11	
6061501 PETITS MATERIELS - FILMS	9 174,58	
6063000 FOURNITURES - ENTRETIEN	492,00	
6064001 FOURNITURES ADM. FILMS	2 173,20	
SOUS-TRAITANCE GENERALE	93 434,19	14 682,12
6110000 SOUS-TRAITANCE	20,00	443,00
6110001 SOUS-TRAITANCE FIO	29 223,13	
6110030 SOUS TRAITANCE 17 JUIN MEDIA	39 407,06	1 531,12
6110050 SOUS TRAITANCE 17 JUIN DVP ET PART	16 728,00	12 708,00
6110080 SALLE DE MONTAGE CHEF	8 056,00	
LOCATIONS	169 117,01	
6132001 LOCATIONS IMMOBILIERES FILMS	44 684,83	
6134100 LOCATIONS MOBILIERES FILMS	73 639,47	
6134200 LOCATIONS DE COSTUMES FILMS	3 517,50	
6134300 LOCATIONS DECORS FILMS	7 913,48	
6135001 LOCATIONS VOITURES FILMS	39 361,73	
ENTRETIEN ET REPARATIONS	4 146,11	960,83
6156000 MAINTENANCE	889,17	960,83
6156001 MAINTENANCE - FILMS	3 256,94	
PRIMES D'ASSURANCES	8 581,91	(370,58)
6160000 PRIMES D'ASSURANCES	1 693,16	
6160001 ASSURANCES FILMS	6 888,75	(370,58)
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES	30 206,73	10 136,00
6220000 REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRE		600,00
6226000 HONORAIRES	8 030,00	4 536,00
6226001 HONORAIRES AGENTS ARTISTIQUES	16 098,00	1 500,00
6226002 HONORAIRES CAC	6 000,00	3 500,00
6227000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	78,73	
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES	942,09	
6234001 CADEAUX - FILMS	942,09	
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	180 675,00	409,27
6251000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	168,00	105,33
6251001 VOYAGES - DEPLACEMENTS FILMS	99 555,35	
6257000 RECEPTION		303,94
6257001 RECEPTIONS FILMS	80 951,65	

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
.....		
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS	1 547,82	
6260001 FRAIS POSTAUX FILMS	779,25	
6261001 TELEPHONE - FILMS	768,57	
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	640,96	618,39
6270000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	627,92	604,79
6270001 SERVICES BANCAIRES FILMS	13,04	13,60
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES	25 923,67	1 178,28
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS	25 566,38	372,28
6312000 TAXE D'APPRENTISSAGE	173,98	209,29
6312001 TAXE APPRENTISSAGE FILMS	13 900,18	26,79
6333000 AFDAS	64,85	60,93
6333001 FORMATION AFDAS FILMS	11 427,37	75,27
AUTRES IMPOTS ET TAXES	357,29	806,00
6351100 CET - CVAE ET CFE	104,00	806,00
6351400 DROITS ENREGISTREMENT - TIMBRES	253,29	
CHARGES DE PERSONNEL	895 561,03	3 399,03
SALAIRES ET TRAITEMENTS	606 139,76	1 832,25
6411000 SALAIRES	23 258,94	
6411001 SALAIRES FILMS	582 880,82	1 832,25
CHARGES SOCIALES	294 899,27	1 588,78
6451000 URSSAF	6 183,84	(1,00)
6451001 URSSAF FILMS	120 404,21	229,91
6453000 AUDIENS	2 956,14	
6453001 AUDIENS FILMS	110 820,08	244,20
6453400 RETRAITE RACD	1 837,32	255,00
6453500 CONGES SPECTACLE	3 419,06	
6453501 CONGES SPECTACLE FILMS		536,87
6454100 ASSEDIC	2 245,67	(0,67)
6454200 ASSEDIC FILMS	44 652,17	313,02
6458000 CCHSCT	496,54	
6470000 MEDECINE DU TRAVAIL	146,17	
6470001 MEDECINE DU TRAVAIL FILMS	1 738,07	11,45
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(5 478,00)	(22,00)
6491000 CICE	(5 478,00)	(22,00)

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES CHARGES	100 822,88	6 076,74
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE	100 822,88	6 076,74
6580000 CHARGES DE GESTION COURANTE	3,05	10,74
6516100 DROITS D'AUTEURS SOUMIS 1%	78 294,75	6 066,00
6516121 DROITS D'AUTEUR FILMS	22 525,08	
CHARGES FINANCIERES	1 927,39	1 326,00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 927,39	1 326,00
6610006 INTERETS C-CT 17 JUIF DEVELOPPEMENT	1 110,72	1 326,00
6610030 INTERETS C-CT 17 JUIF MEDIA	816,67	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(270 438,00)	
	(270 438,00)	
6953000 CREDIT D'IMPOT AUDIOVISUEL	(270 438,00)	
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	1 312 852,87	38 416,08

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS

	31/12/2017	31/12/2016
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	17 353,37	3 125,00
PRODUCTION SERVICES - FRANCE	17 353,37	3 125,00
7060010 PRESTATIONS DE SERVICES 10%		3 125,00
70800020 PROD. ACT. ANNEXES 20%	17 353,37	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 609 374,88	8 223,74
PRODUCTION IMMOBILISEE	1 609 350,27	8 222,67
7215000 PRODUCTION IMMO - FICTIUN EN COURS	1 609 350,27	8 222,67
AUTRES PRODUITS	24,61	1,07
7580000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	24,61	1,07
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	1 626 728,25	11 348,74

17 JUIN FICTION

Société par actions simplifiée au capital de 7.500 euros
Siège social : 205, rue Jean-Jacques Rousseau – 92130 Issy-les-Moulineaux
532 848 090 RCS Nanterre

(La « Société »)

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
VOTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 20 JUIN 2018**

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduisant par un bénéfice net comptable de 313.875 € de la manière suivante :

Soit	313.875 €
En totalité au compte de « report à nouveau » qui de	(193.060) €
Sera ainsi porté à	120.815 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux clos par la Société.

Pour copie certifiée conforme,

Pour le Président
La société 17 juin Développement et Participations
Madame Bibiane Godfroid

